



Les Coteaux

## COMMUNIQUÉ Pour diffusion immédiate

### **Agrile du frêne : Les travaux de coupe d'arbres débutent à la Municipalité des Coteaux**

**Les Coteaux, 20 janvier 2023** – La Municipalité des Coteaux a élaboré un plan d'action pour lutter contre l'agrile du frêne et procédera, dès cet hiver, à l'abattage des arbres qui pourraient représenter un risque pour les utilisateurs des parcs municipaux. Cette démarche comprend également des activités de reboisement pour remplacer les arbres abattus et ainsi limiter les conséquences sur le couvert forestier.

#### **Une stratégie d'intervention bien entamée qui s'échelonnera sur quelques années**

En 2022, un contrat a été octroyé au Groupe Desfor afin de procéder à l'inventaire et l'évaluation de l'état de santé des frênes dans le but de planifier les abattages et les plantations de remplacement. L'entreprise a procédé à l'inventaire des frênes dans les parcs au cours des mois de mai et juin. À la lueur des inspections réalisées, 213 frênes ont été recensés. À ce décompte s'ajoutent certains autres arbres dangereux sur les propriétés publiques qui devront être abattus.

La première phase du plan d'action réalisée cette année consistera à couper 94 arbres, notamment aux parcs Réjean-Boisvenu, des Papillons, Promutuel, Fournier, Émile-Asselin, Emblème et au camping municipal. Le parc Réjean-Boisvenu sera le plus touché, puisqu'il compte à lui seul 98 arbres qui devront être abattus sur les 213. C'est l'entreprise Arbo-design, le plus bas soumissionnaire conforme, qui a été retenu pour procéder à l'abattage des 119 arbres restants avant la fin de l'année. Ces actions d'éradication des frênes réduiront par conséquent les foyers d'infestation d'agrile.

« En 2015, la Municipalité a élaboré un plan d'action face à l'agrile du frêne. Je suis heureux de voir que nous relançons le dossier. Nous ne sommes plus au stade d'observation et de prévention. L'agrile est présent sur le territoire, certains citoyens ont déjà abattu des arbres contaminés. Plusieurs villes ont également changé d'approche dans leur plan de gestion. Il est temps de prendre en charge la situation avant que l'agrile la prenne ! Nous devons assurer la sécurité de la population. » Sylvain Brazeau, maire de la Municipalité des Coteaux

#### **Le reboisement débutera cette année**

Suite à l'abattage des arbres, l'entreprise Arbo-design réalisera le rognage de 136 souches. Par ailleurs, certaines souches resteront en place notamment lorsqu'elles se situent en bande riveraine. Le reboisement se réalisera avec des espèces indigènes de manière à assurer la pérennité des plantations. Ce sont une vingtaine d'arbres de bonne taille qui seront plantés en 2023. Le reboisement s'échelonnera sur plusieurs années. Un plan est en cours d'élaboration à cet effet.

« Il est important de travailler sur un plan de reboisement afin de maintenir la forêt urbaine et la biodiversité. Il est nécessaire de remplacer au minimum les arbres qui seront abattus. La Municipalité compte d'ailleurs profiter de la prochaine année pour mettre en place des mesures et élaborer des projets qui contribueront à accroître le couvert forestier sur son territoire. » Pamela Nantel, directrice générale de la Municipalité des Coteaux



### **Réutiliser le bois mort**

Les 94 arbres abattus par les travaux publics seront mis en billots de 16 pouces et laissés quelques jours en bordure des parcs afin de permettre aux citoyens d'en récupérer comme bois de chauffage. Les 119 arbres abattus par la firme seront déchiquetés et traités par la firme.

D'autres arbres seront à abattre sur les terrains municipaux dans les prochaines années et la Municipalité reste à l'affût des projets de revalorisation de concert avec la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

### **À propos de l'agrile du frêne**

L'agrile du frêne est un insecte envahissant originaire de l'Asie du Sud. Il est extrêmement destructeur et attaque et tue toutes les espèces de frênes. La plupart des frênes nord-américains sont très vulnérables à cet insecte qui a détruit des millions d'arbres dans des zones forestières et urbaines au Canada.

- 30 -

Source :

Geneviève Juillet

Agente aux communications et relation avec le milieu

Municipalité des Coteaux

450 267-3531, poste 238

[communications@les-coteaux.qc.ca](mailto:communications@les-coteaux.qc.ca)